

lettre morte, et le traité Clayton-Bulwer seul, reste en force. Mais les jingoes américains ne l'entendent pas de cette oreille. Ils affichent le prétention d'abroger de leur seule autorité un contrat bilatéral, un traité solennellement conclu entre deux nations. Telles sont leurs notions de droit public!

* * *

A Ottawa la session se poursuit sans secousses. Une résolution demandant la modification du serment royal a été adoptée à une majorité écrasante; dix-neuf députés seulement s'y sont objectés. Une motion proposée par M. Bourassa, aux fins d'affirmer le droit d'intervention du Canada auprès du gouvernement britannique en faveur de l'indépendance du Transvaal et de l'Orange, n'a pas eu un sort aussi favorable. Elle n'a rallié que trois votes.

Le ministre des finances a déposé ses estimations de dépenses et fait son exposé budgétaire. Pour l'anné courante il laisse entrevoir une dépense de \$46,400,000 imputables au revenu, et de \$10,700,000 imputable au capital; en tout \$57,100,000. Le revenu total probable sera de \$52,750,000. Le budget soumis pour l'exercice 1901-1902 est de \$44,102,323 pour les dépenses imputables au revenu, et de \$6,296,500 pour les dépenses imputables au capital; en tout \$50,398,823. Les estimations supplémentaires augmenteront cette somme de plusieurs millions.

Au Sénat, sur motion de sir Mackenzie-Bowell, un comité a été nommé pour s'enquérir de l'affaire Cook. On sait que M. Cook a prétendu qu'on avait voulu lui faire payer \$10,000 pour une place de sénateur.

La session de la législature de Québec touche à son terme. Elle a été peu mouvementée. Un bill décrétant l'instruction obligatoire a été repoussé à une forte majorité. Le budget pour l'année 1901-1902 est de \$4,492,94. La prorogation va avoir lieu dans deux ou trois jours.

Tho. Chapais.

Québec, 25 mars 1901.